

DE LA SENSATION

Les journaux anglais de la ville nous forcent à prendre part dans une discussion nouvelle au sujet des écoles séparées d'Ottawa. Comme résultat d'une assemblée de la commission scolaire, à laquelle on a blâmé un certain nombre de catholiques de payer leurs taxes aux écoles publiques, contrairement aux enseignements de l'Eglise, le "Journal-Press" d'hier publie un long article qui commence par ce paragraphe.

"Les factions adverses parmi les catholiques de la capitale ont de nouveau ouvert les hostilités, sur la question scolaire. Après une trêve de plusieurs mois, les partisans de la commission des écoles séparées et leurs adversaires ont repris une chicane qui a déjà donné lieu à plusieurs procès sans aucun résultat, au cours des dernières années.

"Le premier coup de feu a été tiré, mercredi soir, quand la commission scolaire a décidé de rendre publiques les noms de tous les catholiques qui ne contribuent pas à l'entretien des Ecoles Séparées."

"Hier, ceux qui la Commission a qualifiés de 'slackers' et de 'robbers' ont répondu à l'action des commissaires en promettant des dévotionnaires qui, dans un avenir rapproché, les surprendront beaucoup."

Nous ne sommes pas surpris, de notre part, de voir un tel article dans le "Journal-Press" d'Ottawa. Ces gens souffraient beaucoup de voir que les événements ne leur permettaient plus, depuis longtemps, de soulever les passions adverses sur la question scolaire et de livrer en pâture à leur clientèle protestante, le spectacle de catholiques en désaccord.

C'est donc avec des tressaillements de satisfaction qu'ils ont saisi cette occasion de jeter de l'huile sur les cendres encore chaudes des anciennes disputes, afin de provoquer, si possible, un nouvel incendie.

Pourtant, la commission scolaire n'a rien fait d'extraordinairement malicieux, à sa dernière assemblée. Les Commissaires d'écoles, élus par les contribuables, sont chargés de l'administration et du bon fonctionnement de ces écoles. Ils ont la charge d'imposer des taxes pour subvenir aux dépenses nécessaires.

Certains contribuables ont remarqué, avec raison, que le taux de la taxe était élevé et ils en ont demandé les raisons. Pour répondre à cette question, la Commission scolaire n'eut qu'à prendre le rôle d'évaluation pour constater qu'un grand nombre de catholiques payaient leurs taxes aux écoles publiques. Ce nombre est de 1901, et la diminution de revenu, par cette défection, est près de \$33,000.00 par année.

D'un autre côté, certaines gens assurent que les Canadiens français qui paient leurs taxes aux écoles publiques sont aussi nombreux que les catholiques de langue anglaise. Pour répondre à cette prétention, d'une façon satisfaisante, il n'y avait qu'un seul moyen: rendre publiques les noms de tous les catholiques qui paient leurs taxes aux écoles publiques. Et c'est ce que la Commission scolaire a décidé de faire, à son assemblée de mercredi, décision que le "Journal-Press" qualifie de "premier coup de feu tiré", dans la "reprise des hostilités".

D'abord, il n'y a pas de "reprise d'hostilité" ailleurs que dans l'imagination des gens du "Journal-Press" et de leurs amis. La Commission scolaire n'a fait que remplir un devoir envers les contribuables aux écoles séparées, qui sont obligés de payer un surcroît de taxes pour ceux qui paient leurs taxes aux écoles publiques et envoient leurs enfants aux écoles séparées.

De plus, ceux qui paient leurs taxes aux écoles séparées, ne peuvent se sentir froissés en aucune façon de la publication de cette liste. D'un autre côté, il se pourrait que plusieurs de ceux qui sont sur la liste des écoles publiques, ne savent pas qu'ils y ont été mis, par une erreur involontaire.

Enfin, ce qui démontre bien la malice de l'insinuation du "Journal-Press", quand il dit que c'est, de la part de la commission scolaire, la reprise des hostilités, c'est que cette liste de contribuables catholiques payant leurs taxes aux écoles publiques contient des noms canadiens français aussi bien que des noms irlandais. Pourquoi donc serait-elle prise comme une provocation contre les Irlandais?

Pour en finir avec le "Journal-Press" prenons immédiatement la dernière accusation qu'il met au compte de la commission scolaire. "Ceux qui la commission scolaire a qualifiés de 'slackers' et de 'robbers'..." écrit ce journal.

Ces mots aient été prononcés au cours de la discussion, cela est possible. Mais c'est une injustice de mettre cela au compte de la commission, quand rien, ni dans la résolution, ni dans les considérants, ne justifie cette accusation.

La commission ne doit être tenue responsable que de ses actions, comme corps et nullement des paroles que ses membres peuvent prononcer au cours d'une discussion. Mais, cela fait bien pour monter l'esprit de ceux qui n'ont pas rempli leurs devoirs de catholiques, de dire que la commission scolaire les qualifie de "slackers" et de "robbers"; c'est un excellent moyen de les indisposer contre la commission scolaire et de les ancrer plus profondément dans leur détermination de continuer à négliger le soutien des écoles catholiques, tout en y envoyant leurs enfants.

Le "Journal-Press" cite ensuite les paroles d'un catholique de langue anglaise disant: "Une chose de ce genre est une question de conscience individuelle. Nous avons le droit de verser nos taxes où nous voulons; heureusement, nous ne sommes pas forcés à supporter un corps 'en qui nous n'avons pas confiance'."

L'Eglise a toujours été très explicite sur l'obligation du soutien des écoles catholiques. Elle recommande aux catholiques d'avoir des écoles où la religion est enseignée, même au prix d'une double taxe. Il s'en suit un devoir pour les catholiques de verser leurs taxes pour le soutien d'écoles catholiques existantes.

De plus, il suffit de lire ce que les Pères du Concile Plénier de Québec disent à ce sujet. Ils avaient précisément en vue ceux qui se croient autorisés à "diriger leurs taxes scolaires où ils veulent" quand ils ont déclaré:

"Dans les endroits où la loi civile permet aux catholiques de diriger leurs taxes scolaires au soutien soit des écoles catholiques, soit des écoles neutres, selon leur bon plaisir, ils pèchent gravement et sont indignes des sacrements, les catholiques qui, au mépris des écoles catholiques, ne craignent pas d'appliquer leur argent au soutien des écoles 'neutres'." (Actes et décrets du 1er Concile Plénier, Titre 7, Décret 287.)

Après des paroles aussi claires, après un devoir aussi nettement défini, et des peines aussi sévères envers ceux qui ne le remplissent pas, il nous semble que des catholiques poussent le principe du "libre examen" cher au protestantisme, un peu loin, quand ils disent, pour s'excuser de ne pas payer leurs taxes aux écoles catholiques, que c'est là "une question de conscience individuelle".

Il ne faut pas oublier que les taxes ne sont pas payées à la commission scolaire, mais aux écoles séparées, aux écoles catholiques. Quand un catholique refuse de payer sa quote-part aux écoles catholiques, ce n'est pas à la commission scolaire qu'il cause un dommage, c'est aux écoles catholiques qu'il a le devoir de soutenir sous peine de privation des sacrements.

S'il n'a pas confiance dans la commission scolaire, ce n'est pas la faute des écoles catholiques. Si la majorité a confiance cela doit suffire, et ce que ceux qui sont opposés à un gouvernement, ont le droit de ne pas payer de taxes, parce qu'ils n'ont pas confiance dans son administration?

Ce raisonnement nous fait penser à ce catholique qui disait, avec une suffisance extraordinaire: "Moi, je n'ai pas confiance dans mon curé, je ne suis donc pas tenu de faire mon devoir pascal, ni d'aller à la messe."

Ce raisonnement est ridicule, devant un commandement exprès de l'Eglise et d'un devoir de conscience grave, ne l'est pas moins, devant la décision du Concile Plénier de Québec, signée par tous les évêques.

UN PROGRAMME CATHOLIQUE

Au moment où se tient à Berne, Suisse, le congrès socialiste international, où des meneurs ouvriers applaudissent les principes destructeurs de l'harmonie et de la bonne entente entre les classes, et jurent de s'en faire les apôtres plus que jamais, il est consolant de lire le programme que les chefs du parti catholique suisse ont adressé à tous leurs membres au commencement de l'année 1919. Avec ce programme, l'on sort des platitudes ordinaires qui enchaînent un parti, et l'on vole vers des régions où le réel, le solide et la pratique remplacent les mesquineries qui accablent trop souvent les énergies des hommes politiques.

Le programme du parti catholique suisse touche à toutes les questions brûlantes d'actualité. "Les puissantes commotions qui ébranlent en ce moment la société et qui sont la suite des maux de la guerre ont une cause qu'il faut chercher plus profond et plus loin que dans les calamiteux événements des cinq dernières années. Cette explosion générale de révolte contre l'ordre social est la conséquence de la déchristianisation du monde."

Pour rendre au monde une paix véritable, il n'est qu'un seul moyen: c'est de reconstruire l'ordre social sur le fondement du christianisme. "L'Etat moderne, pour pouvoir remplir sa mission de salut public, doit s'organiser d'après les principes de la démocratie chrétienne. Ne semble-t-il pas que Léon XIII pénétrait l'avenir d'un regard prophétique quand il demandait aux catholiques, voici vingt-cinq ans, d'engager une action puissante en faveur des masses, dans un accord fraternel avec les autres classes du peuple, et quand, dans son encyclique sur la constitution chrétienne des Etats, il condamnait aussi bien l'accaparement du pouvoir par les classes supérieures que le régime d'une république prolétarienne qui exclurait de la vie publique les citoyens des autres catégories sociales."

C'est par ces paroles fécondes en principes et en enseignements que le parti catholique présente les réformes qu'il s'est donné à tâche de mener à bonne fin.

Partant du principe que l'Etat doit garantir à tout le peuple une part convenable des biens de la vie, il déclare que le premier objet d'une politique économique chrétienne doit être d'aider l'ouvrier à sortir de sa condition précaire, à avoir accès à la propriété, à acquiescer un chez soi et à s'élever à une situation indépendante. Ce bien-être, les catholiques suisses le réclament pour l'ouvrier, non pas pour qu'il se détourne des voies que Dieu a tracées à tout être humain, mais pour protéger l'accroissement et l'indissolubilité de la famille que le socialisme travaille fiévreusement à détruire. Pour le même motif, ils se déclarent opposés à tout projet d'abolition de la propriété privée parce que le droit de propriété est un droit naturel et sanctionné par le Décalogue, et qu'on ne peut concevoir sans lui ni la famille, ni l'Etat lui-même.

Abordant la question de la lutte des classes, le programme contient des lignes qui sont, pour les catholiques canadiens, toute une prédication: "La réconciliation des classes par une réforme sociale fondamentale, voilà ce que nous voulons, et non point la lutte des classes. La disparition du contact personnel entre le patron et l'ouvrier a été fatale à la cause de l'harmonie sociale. Il faudra rétablir la notion de la fraternité chrétienne entre les membres des diverses classes de la société. C'est là une des tâches qui incombent particulièrement à notre association. Il

est urgent d'arracher au joug des organisations socialistes les éléments ouvriers chrétiens et patriotes: la leçon des événements récents nous y convie avec l'éloquence la plus pressante. Nous avons l'impérieux devoir de favoriser toutes les associations qui sont un renfort pour l'ordre social, pour la religion et pour la patrie.

"Mais par ces considérations, nous proposons à votre adhésion les mesures d'organisation suivantes: "10 Il est recommandé à tous les ouvriers et employés appartenant à des syndicats et associations socialistes de sortir de ces organisations, qui, ainsi qu'on l'a vu, sont au service de menées antisociales, et de se faire agréger aux associations ouvrières et aux syndicats chrétiens-sociaux; "20 Le projet de fondation d'une fédération ouvrière chrétienne-sociale se plaçant sur le terrain patriotique, reçoit l'approbation du parti conservateur suisse, qui donnera tout son concours pour sa réalisation; "30 Nous recommandons de développer et de porter au niveau des exigences actuelles les organisations professionnelles de la classe moyenne, de façon qu'elles fournissent une solide protection à la classe paysanne, à celle des artisans et de la classe commerçante; "40 Les groupements politiques et religieux et leur comités se feront un devoir, eu égard à la gravité des temps, de redoubler de zèle et de diligence dans le travail de la propagande des idées et dans celui de la concentration et de l'organisation des forces catholiques, soit dans le domaine religieux et charitable, soit dans celui de la politique sociale."

Puis, le programme énumère les nombreux projets politiques et sociaux qui doivent préoccuper l'opinion publique suisse et que le parti catholique a décidé d'appuyer. Voici les principaux: établissement de conditions de salaires et de gains plus justes en faveur des classes ouvrières; fixation de salaires minimum et participation des ouvriers et des employés aux bénéfices des entreprises par actions; popularisation de la propriété; création d'une caisse générale d'assurance en faveur des invalides, des vieillards, des veuves, des orphelins, par la Confédération, avec la coopération du patronat et des assurés; raccourcissement de la journée du travail, dans la mesure compatible avec les intérêts économiques de la Suisse; protection des jeunes gens et des femmes; mesures contre l'accaparement, l'usure et l'exploitation des masses au moyen des trusts et monopoles industriels et commerciaux; mise à contribution des grandes entreprises sociales des cantons et des communes; protection de la petite propriété agricole; lutte contre la spéculation immobilière; mesures contre la tuberculose et l'alcoolisme; défense des fondements chrétiens du mariage et de la famille, et lutte contre le féminisme.

Et le programme se termine ainsi: "Ce n'est que par un renouveau de vie religieuse que notre pays se défendra avec succès contre le bouleversement des notions morales qui est la conséquence de la guerre. Pour cela, il faut à l'Eglise toute sa liberté. Les lois d'exception qui entravent son action salutaire doivent disparaître. De même que nous reconnaissons à l'Etat pleine liberté d'action et pleine autorité dans son domaine, de même nous réclameons pour l'Eglise toute latitude d'agir dans sa sphère. C'est un fait universellement reconnu que, partout où l'Eglise exerce son influence sur le cœur du peuple, on rencontre l'ordre, le respect de l'autorité et le dévouement au bien commun. Les événements que nous

D'un autre côté, il y a un grand nombre de personnes qui sont sur la liste des écoles publiques sans le savoir et contrairement à leur volonté. En trouvant leur nom dans cette liste, ils font immédiatement des démarches pour faire verser aux écoles séparées l'argent qu'ils paient, pour le plus grand bien de tous.

Le "Journal-Press" a donc tout simplement cédé à son désir de faire de la sensation en criant que la guerre entre les catholiques est sur le point d'éclater de nouveau sur la question des écoles. Nous ne nous occupons jamais de ce que la commission des écoles publiques fait ou veut faire, nous laissons les protestants régler leurs petites affaires en paix. Pourquoi les journaux protestants ne font-ils pas de même? Croient-ils contribuer au bien commun en provoquant des dissensions et des querelles? Non, mais en divisant les catholiques ils se sentent plus forts.

Les catholiques qui accordent leur patronage à ces journaux devraient réfléchir un peu sur cette manière d'agir et se demander si ces journaux ne profitent pas de leur influence pour se moquer d'eux, pour les disséminer, les diviser, leur faire peu d'influence dont

est urgent d'arracher au joug des organisations socialistes les éléments ouvriers chrétiens et patriotes: la leçon des événements récents nous y convie avec l'éloquence la plus pressante. Nous avons l'impérieux devoir de favoriser toutes les associations qui sont un renfort pour l'ordre social, pour la religion et pour la patrie.

"Mais par ces considérations, nous proposons à votre adhésion les mesures d'organisation suivantes: "10 Il est recommandé à tous les ouvriers et employés appartenant à des syndicats et associations socialistes de sortir de ces organisations, qui, ainsi qu'on l'a vu, sont au service de menées antisociales, et de se faire agréger aux associations ouvrières et aux syndicats chrétiens-sociaux; "20 Le projet de fondation d'une fédération ouvrière chrétienne-sociale se plaçant sur le terrain patriotique, reçoit l'approbation du parti conservateur suisse, qui donnera tout son concours pour sa réalisation; "30 Nous recommandons de développer et de porter au niveau des exigences actuelles les organisations professionnelles de la classe moyenne, de façon qu'elles fournissent une solide protection à la classe paysanne, à celle des artisans et de la classe commerçante; "40 Les groupements politiques et religieux et leur comités se feront un devoir, eu égard à la gravité des temps, de redoubler de zèle et de diligence dans le travail de la propagande des idées et dans celui de la concentration et de l'organisation des forces catholiques, soit dans le domaine religieux et charitable, soit dans celui de la politique sociale."

Puis, le programme énumère les nombreux projets politiques et sociaux qui doivent préoccuper l'opinion publique suisse et que le parti catholique a décidé d'appuyer. Voici les principaux: établissement de conditions de salaires et de gains plus justes en faveur des classes ouvrières; fixation de salaires minimum et participation des ouvriers et des employés aux bénéfices des entreprises par actions; popularisation de la propriété; création d'une caisse générale d'assurance en faveur des invalides, des vieillards, des veuves, des orphelins, par la Confédération, avec la coopération du patronat et des assurés; raccourcissement de la journée du travail, dans la mesure compatible avec les intérêts économiques de la Suisse; protection des jeunes gens et des femmes; mesures contre l'accaparement, l'usure et l'exploitation des masses au moyen des trusts et monopoles industriels et commerciaux; mise à contribution des grandes entreprises sociales des cantons et des communes; protection de la petite propriété agricole; lutte contre la spéculation immobilière; mesures contre la tuberculose et l'alcoolisme; défense des fondements chrétiens du mariage et de la famille, et lutte contre le féminisme.

Et le programme se termine ainsi: "Ce n'est que par un renouveau de vie religieuse que notre pays se défendra avec succès contre le bouleversement des notions morales qui est la conséquence de la guerre. Pour cela, il faut à l'Eglise toute sa liberté. Les lois d'exception qui entravent son action salutaire doivent disparaître. De même que nous reconnaissons à l'Etat pleine liberté d'action et pleine autorité dans son domaine, de même nous réclameons pour l'Eglise toute latitude d'agir dans sa sphère. C'est un fait universellement reconnu que, partout où l'Eglise exerce son influence sur le cœur du peuple, on rencontre l'ordre, le respect de l'autorité et le dévouement au bien commun. Les événements que nous

D'un autre côté, il y a un grand nombre de personnes qui sont sur la liste des écoles publiques sans le savoir et contrairement à leur volonté. En trouvant leur nom dans cette liste, ils font immédiatement des démarches pour faire verser aux écoles séparées l'argent qu'ils paient, pour le plus grand bien de tous.

Le "Journal-Press" a donc tout simplement cédé à son désir de faire de la sensation en criant que la guerre entre les catholiques est sur le point d'éclater de nouveau sur la question des écoles. Nous ne nous occupons jamais de ce que la commission des écoles publiques fait ou veut faire, nous laissons les protestants régler leurs petites affaires en paix. Pourquoi les journaux protestants ne font-ils pas de même? Croient-ils contribuer au bien commun en provoquant des dissensions et des querelles? Non, mais en divisant les catholiques ils se sentent plus forts.

Les catholiques qui accordent leur patronage à ces journaux devraient réfléchir un peu sur cette manière d'agir et se demander si ces journaux ne profitent pas de leur influence pour se moquer d'eux, pour les disséminer, les diviser, leur faire peu d'influence dont

est urgent d'arracher au joug des organisations socialistes les éléments ouvriers chrétiens et patriotes: la leçon des événements récents nous y convie avec l'éloquence la plus pressante. Nous avons l'impérieux devoir de favoriser toutes les associations qui sont un renfort pour l'ordre social, pour la religion et pour la patrie.

"Mais par ces considérations, nous proposons à votre adhésion les mesures d'organisation suivantes: "10 Il est recommandé à tous les ouvriers et employés appartenant à des syndicats et associations socialistes de sortir de ces organisations, qui, ainsi qu'on l'a vu, sont au service de menées antisociales, et de se faire agréger aux associations ouvrières et aux syndicats chrétiens-sociaux; "20 Le projet de fondation d'une fédération ouvrière chrétienne-sociale se plaçant sur le terrain patriotique, reçoit l'approbation du parti conservateur suisse, qui donnera tout son concours pour sa réalisation; "30 Nous recommandons de développer et de porter au niveau des exigences actuelles les organisations professionnelles de la classe moyenne, de façon qu'elles fournissent une solide protection à la classe paysanne, à celle des artisans et de la classe commerçante; "40 Les groupements politiques et religieux et leur comités se feront un devoir, eu égard à la gravité des temps, de redoubler de zèle et de diligence dans le travail de la propagande des idées et dans celui de la concentration et de l'organisation des forces catholiques, soit dans le domaine religieux et charitable, soit dans celui de la politique sociale."

Puis, le programme énumère les nombreux projets politiques et sociaux qui doivent préoccuper l'opinion publique suisse et que le parti catholique a décidé d'appuyer. Voici les principaux: établissement de conditions de salaires et de gains plus justes en faveur des classes ouvrières; fixation de salaires minimum et participation des ouvriers et des employés aux bénéfices des entreprises par actions; popularisation de la propriété; création d'une caisse générale d'assurance en faveur des invalides, des vieillards, des veuves, des orphelins, par la Confédération, avec la coopération du patronat et des assurés; raccourcissement de la journée du travail, dans la mesure compatible avec les intérêts économiques de la Suisse; protection des jeunes gens et des femmes; mesures contre l'accaparement, l'usure et l'exploitation des masses au moyen des trusts et monopoles industriels et commerciaux; mise à contribution des grandes entreprises sociales des cantons et des communes; protection de la petite propriété agricole; lutte contre la spéculation immobilière; mesures contre la tuberculose et l'alcoolisme; défense des fondements chrétiens du mariage et de la famille, et lutte contre le féminisme.

Et le programme se termine ainsi: "Ce n'est que par un renouveau de vie religieuse que notre pays se défendra avec succès contre le bouleversement des notions morales qui est la conséquence de la guerre. Pour cela, il faut à l'Eglise toute sa liberté. Les lois d'exception qui entravent son action salutaire doivent disparaître. De même que nous reconnaissons à l'Etat pleine liberté d'action et pleine autorité dans son domaine, de même nous réclameons pour l'Eglise toute latitude d'agir dans sa sphère. C'est un fait universellement reconnu que, partout où l'Eglise exerce son influence sur le cœur du peuple, on rencontre l'ordre, le respect de l'autorité et le dévouement au bien commun. Les événements que nous

D'un autre côté, il y a un grand nombre de personnes qui sont sur la liste des écoles publiques sans le savoir et contrairement à leur volonté. En trouvant leur nom dans cette liste, ils font immédiatement des démarches pour faire verser aux écoles séparées l'argent qu'ils paient, pour le plus grand bien de tous.

Le "Journal-Press" a donc tout simplement cédé à son désir de faire de la sensation en criant que la guerre entre les catholiques est sur le point d'éclater de nouveau sur la question des écoles. Nous ne nous occupons jamais de ce que la commission des écoles publiques fait ou veut faire, nous laissons les protestants régler leurs petites affaires en paix. Pourquoi les journaux protestants ne font-ils pas de même? Croient-ils contribuer au bien commun en provoquant des dissensions et des querelles? Non, mais en divisant les catholiques ils se sentent plus forts.

Les catholiques qui accordent leur patronage à ces journaux devraient réfléchir un peu sur cette manière d'agir et se demander si ces journaux ne profitent pas de leur influence pour se moquer d'eux, pour les disséminer, les diviser, leur faire peu d'influence dont

est urgent d'arracher au joug des organisations socialistes les éléments ouvriers chrétiens et patriotes: la leçon des événements récents nous y convie avec l'éloquence la plus pressante. Nous avons l'impérieux devoir de favoriser toutes les associations qui sont un renfort pour l'ordre social, pour la religion et pour la patrie.

"Mais par ces considérations, nous proposons à votre adhésion les mesures d'organisation suivantes: "10 Il est recommandé à tous les ouvriers et employés appartenant à des syndicats et associations socialistes de sortir de ces organisations, qui, ainsi qu'on l'a vu, sont au service de menées antisociales, et de se faire agréger aux associations ouvrières et aux syndicats chrétiens-sociaux; "20 Le projet de fondation d'une fédération ouvrière chrétienne-sociale se plaçant sur le terrain patriotique, reçoit l'approbation du parti conservateur suisse, qui donnera tout son concours pour sa réalisation; "30 Nous recommandons de développer et de porter au niveau des exigences actuelles les organisations professionnelles de la classe moyenne, de façon qu'elles fournissent une solide protection à la classe paysanne, à celle des artisans et de la classe commerçante; "40 Les groupements politiques et religieux et leur comités se feront un devoir, eu égard à la gravité des temps, de redoubler de zèle et de diligence dans le travail de la propagande des idées et dans celui de la concentration et de l'organisation des forces catholiques, soit dans le domaine religieux et charitable, soit dans celui de la politique sociale."

Puis, le programme énumère les nombreux projets politiques et sociaux qui doivent préoccuper l'opinion publique suisse et que le parti catholique a décidé d'appuyer. Voici les principaux: établissement de conditions de salaires et de gains plus justes en faveur des classes ouvrières; fixation de salaires minimum et participation des ouvriers et des employés aux bénéfices des entreprises par actions; popularisation de la propriété; création d'une caisse générale d'assurance en faveur des invalides, des vieillards, des veuves, des orphelins, par la Confédération, avec la coopération du patronat et des assurés; raccourcissement de la journée du travail, dans la mesure compatible avec les intérêts économiques de la Suisse; protection des jeunes gens et des femmes; mesures contre l'accaparement, l'usure et l'exploitation des masses au moyen des trusts et monopoles industriels et commerciaux; mise à contribution des grandes entreprises sociales des cantons et des communes; protection de la petite propriété agricole; lutte contre la spéculation immobilière; mesures contre la tuberculose et l'alcoolisme; défense des fondements chrétiens du mariage et de la famille, et lutte contre le féminisme.

Et le programme se termine ainsi: "Ce n'est que par un renouveau de vie religieuse que notre pays se défendra avec succès contre le bouleversement des notions morales qui est la conséquence de la guerre. Pour cela, il faut à l'Eglise toute sa liberté. Les lois d'exception qui entravent son action salutaire doivent disparaître. De même que nous reconnaissons à l'Etat pleine liberté d'action et pleine autorité dans son domaine, de même nous réclameons pour l'Eglise toute latitude d'agir dans sa sphère. C'est un fait universellement reconnu que, partout où l'Eglise exerce son influence sur le cœur du peuple, on rencontre l'ordre, le respect de l'autorité et le dévouement au bien commun. Les événements que nous

D'un autre côté, il y a un grand nombre de personnes qui sont sur la liste des écoles publiques sans le savoir et contrairement à leur volonté. En trouvant leur nom dans cette liste, ils font immédiatement des démarches pour faire verser aux écoles séparées l'argent qu'ils paient, pour le plus grand bien de tous.

Le "Journal-Press" a donc tout simplement cédé à son désir de faire de la sensation en criant que la guerre entre les catholiques est sur le point d'éclater de nouveau sur la question des écoles. Nous ne nous occupons jamais de ce que la commission des écoles publiques fait ou veut faire, nous laissons les protestants régler leurs petites affaires en paix. Pourquoi les journaux protestants ne font-ils pas de même? Croient-ils contribuer au bien commun en provoquant des dissensions et des querelles? Non, mais en divisant les catholiques ils se sentent plus forts.

Les catholiques qui accordent leur patronage à ces journaux devraient réfléchir un peu sur cette manière d'agir et se demander si ces journaux ne profitent pas de leur influence pour se moquer d'eux, pour les disséminer, les diviser, leur faire peu d'influence dont

est urgent d'arracher au joug des organisations socialistes les éléments ouvriers chrétiens et patriotes: la leçon des événements récents nous y convie avec l'éloquence la plus pressante. Nous avons l'impérieux devoir de favoriser toutes les associations qui sont un renfort pour l'ordre social, pour la religion et pour la patrie.

venons de vivre l'ont prouvé une fois de plus. "L'harmonie entre l'Eglise et l'Etat est une condition fondamentale pour la guérison des blessures que la guerre a faites à la pauvre humanité."

Les événements auxquels il est fait allusion dans ce programme sont les tentatives de déchaîner une grève générale en Suisse, faites par le syndicat socialiste, dirigé par des meneurs étrangers, russes et allemands. Grâce à l'énergie du clergé et des chefs ouvriers catholiques, la grève n'eut pas lieu. Mais le danger qu'a couru la vie économique suisse a donné un regain de vigueur à la vie syndicaliste et au mouvement social catholique suisse, et le programme du parti catholique suisse s'en est ressenti.

Ce programme est admirable: il offre aux hommes politiques suisses un idéal élevé, une ligne de conduite pratique et donne à leurs collègues des autres pays une orientation qui serait plus féconde en résultats que les luttes stériles de partis sur des questions futilités.

De plus, il prouve que l'Eglise catholique est la vraie protectrice des intérêts du peuple; qu'elle seule possède les solutions immédiates aux problèmes inquiétants, soulevés par les conditions d'après-guerre et par la conception moderne du travail.

Charles GAUTIER.

Au jour le jour

SYNDICAT OFFICIEL

La province du Manitoba est gratifiée par le gouvernement provincial de syndicats officiels. Qu'est-ce que sont ces syndicats? Ce sont tout simplement des messieurs nommés par le gouvernement provincial pour faire observer les règlements scolaires, ce sont les papas intellectuels de tous les enfants qui ils doivent former à leur image et ressemblance, selon le désir du gouvernement. La presse de Toronto dit que nous devrions avoir, nous aussi, en Ontario, nos syndicats officiels.

Pour connaître mieux ces personnages, il n'est pas sans intérêt de lire ce que dit à leur sujet la "Liberté" de Winnipeg: "Mais qu'est-ce qu'un syndicat officiel?"

"C'est une tumeur maligne poussée au flanc des libres électeurs manitobains, sous le régime des infirmiers experts qui ont nom Norris, Thornton et Johnson. C'était un microbe inconnu jusqu'au moment où un coup de vent amena à la surface de la mare politique les infirmiers experts plus haut mentionnés. Il y avait les tumeurs troïdes, les tumeurs sèches, les tumeurs cancéreuses; nous avons maintenant la tumeur qui a nom syndicat officiel."

"Et vous ne connaissez aucun remède à ce mal nouveau?"

"Attendez, il y en a peut-être un: un grand coup de bistouri dans le ventre des infirmiers qui ont trouvé le microbe. Comme ils sont encore les seuls experts dans la matière, il peut se faire que leur exécution détruise la recette et enlève aux autres l'envie de se livrer à pareil élevage."

"Alors, ils sont bien violents, les microbes de la maladie du syndicat officiel?"

"Violents, monsieur... la petite noie est un enfantillage, comparée à ce bobo-là! Quand une fois la maladie du syndicat officiel s'est attachée à votre flanc, vous perdez l'usage de tous les sens. Vous ne pouvez plus parler, vous ne pouvez plus agir, vous ne pouvez plus faire qu'une chose: payer, sans savoir quel emploi l'on fera de votre argent. Et ce qui est pis encore, livrer vos enfants entre les mains d'un fra Straton qui deviendra leur papa pour toutes fins scolaires."

"Vraiment, c'est pis que le bobo-là?"

Après tout, on n'avait pas de pires créatures en Allemagne."

ELLES S'EN VONT

Les restrictions qui fixaient les profits qui devaient être faits sur les viandes, les gras, la margarine, les oeufs, le beurre, le fromage, les volailles et le lait, viennent d'être retirées. L'offre, la demande, la concurrence se chargeront maintenant comme avant la guerre, de limiter les profits. Comme les ordres de la Commission des vivres n'ont pratiquement pas été observés, ce sont donc des restrictions inutiles qui

seront retirées.

Cette année, l'Institut fait une innovation qui non seulement plaira au public d'Ottawa, mais demande tout son encouragement. Les conférences du forum anglais sont suivies chaque dimanche par un auditoire nombreux et enthousiaste. L'Institut Canadien français compte sur le public canadien français. Ces soirées sont intéressantes et les Canadiens français auront le plaisir d'entendre des conférenciers choisis parmi l'élite intellectuelle de la ville d'Ottawa.

Les restrictions qui fixaient les profits qui devaient être faits sur les viandes, les gras, la margarine, les oeufs, le beurre, le fromage, les volailles et le lait, viennent d'être retirées. L'offre, la demande, la concurrence se chargeront maintenant comme avant la guerre, de limiter les profits. Comme les ordres de la Commission des vivres n'ont pratiquement pas été observés, ce sont donc des restrictions inutiles qui

LA SÉANCE MÉMORABLE DU CONGRÈS DE LA PAIX À PARIS

DANS QUEBEC



L'hon. L.-A. TASCHEREAU, ministre des Travaux Publics. Dans un discours à la législature, il a fait remarquer qu'il n'y a pas de difficultés entre les races dans Québec. Il recommande l'enseignement bilingue.

UNE CONFERENCE DES NEUTRES

Berne, 15. — (Dépêche de la Presse Associée.) La conférence internationale convoquée par les sociétés neutres de la paix aura lieu ici du 5 au 12 mars. Les discussions porteront probablement sur la société des nations. Parmi les membres, il y aura une vingtaine de parlementaires et pacifistes suisses. On croit que le Dr Wilhelm Muelh, ex-directeur des usines Krupp, y assistera. M. O. Weber, de St-Gall, conseiller suisse national, a été choisi comme président de la conférence.

L'INFLUENZA EN AUSTRALIE

Melbourne, Australie, 15. (Dépêche de la Presse Canadienne.) L'épidémie d'influenza continue à se répandre, mais les mortalités n'augmentent pas. A Sydney plusieurs personnes ont été condamnées à l'amende pour avoir refusé de porter des masques contre la grippe. La ville d'Adélaïde, la capitale de l'Australie du Sud, a été déclarée dans un état épidémique.

A LA FEDERATION

On nous prie d'annoncer que la bague de guerre pour laquelle des billets avaient été vendus par les dames de la Fédération et dont le tirage avait été remis à cause de l'épidémie, sera tiré immédiatement avant l'assemblée annuelle de la Fédération qui sera tenue à 3 heures de l'après-midi jeudi prochain, 19 courant à la salle de l'Union St-Joseph. Les personnes qui ont des livrets en leur possession sont priées de les faire parvenir à trésorière Mme Allard avant cette date.

UN FORUM FRANÇAIS

L'Institut Canadien-Français inaugurera demain soir une série de conférences au Monument National. Cette institution qui compte au-delà de soixante-cinq ans d'existence, a fait toujours ce qu'elle a pu, pour travailler au développement intellectuel de nos compatriotes et à l'avancement de la langue française. Sur ce terrain, l'Institut n'a ménagé ni ses efforts, ni son assistance. Chaque année, ses cours d'élocution et ses conférences ont été fort appréciés par ceux qui les ont suivis.

Cette année, l'Institut fait une innovation qui non seulement plaira au public d'Ottawa, mais demande tout son encouragement. Les conférences du forum anglais sont suivies chaque dimanche par un auditoire nombreux et enthousiaste. L'Institut Canadien français compte sur le public canadien français. Ces soirées sont intéressantes et les Canadiens français auront le plaisir d'entendre des conférenciers choisis parmi l'élite intellectuelle de la ville d'Ottawa.

Des discours importants ont été prononcés par les principaux délégués. — La constitution de la ligue des nations.

Paris, 15. — Le président Wilson était la figure prédominante à la session plénière de la conférence de la paix hier lorsqu'il lut le pacte établissant la ligue des nations. L'intérêt était encore augmenté par le fait que c'était la dernière fois que les délégués s'assembleraient avant le départ de M. Wilson. On accorda au président les honneurs militaires à son arrivée au bureau des affaires étrangères, et la multitude lui prodigua les applaudissements sur son passage. Les délégués étaient aussi rassemblés lorsque le président fit son entrée à la chambre du conseil.

A son entrée le président

DANS LE MONDE SPORTIF

LE ROYAL CANADIEN EN ROUTE VERS LE CHAMPIONNAT

Les Habitants obtiennent la décision sur Ste-Brigide à un score de 2-1.—Le résultat fut en doute jusque dans les dernières minutes.—Partie mouvementée.

Le Royal Canadien a continué sa marche triomphale au championnat de la ligue Interprovinciale en encaissant une autre victoire contre le Ste-Brigide, hier soir. Les Habitants ont joué la partie de leur carrière et ont pu dire que leur succès a été obtenu à force de travail acharné et de persévérance; car, jusqu'à la dernière minute de jeu, la troupe aux chemises vertes a lutté sans répit.

À la fin de la joute, les Irlandais se pressaient quatre devant les buts de Godefrid et les coups pleuvaient de tous les coins. Gene était là cependant et se rendant aux désirs de la foule, qui lui criait de ne pas laisser prendre en défaut, il bloque comme il n'avait jamais bloqué auparavant. Sa défense se replia devant lui et les protégés de Rod Butler et de Walter Kane se retirèrent vaincus à un score de 2 à 1.

LUTTE MOUVEMENTÉE

Cette rencontre fut le clou de la soirée, quoique la première joute entre Malette et Milice ait valu à elle seule le prix d'admission. Dans la première période, l'avantage fut partagé; tantôt on eut dit que McEwen, Mousseau et les frères Smith allaient donner la haute main à leur équipe; tantôt c'était Gene Boucher et Rubie Mullen qui bombardaient les filets de Lèvesque; tantôt c'était Sam Godefrid qui organisait une descente à la Nerrey Lalonde; bref, si le jeu d'ensemble n'était pas parfait sous tous les rapports, au moins chaque homme brilla individuellement.

Les Royaux alignaient une solide équipe. Les Godefrid et Boucher sur la défense ne sont pas d'ordinaire des gars qui entendent à rien, Mullen, Robitaille, le fossile, et Tessier ont donné du fil à retordre aux visiteurs; Allaire, Robertson et McKay n'ont pas manqué de briller quand on leur fournit l'occasion de s'illustrer. Robertson devrait être laissé plus longtemps en scène, car il manie bien le bâton et il peut pousser un rude coup.

LES SAINTS DANGEREUX

Le Ste-Brigide était dangereux et on est en droit de se demander si le

Royal n'a pas été favorisé du sort. Vraiment, les hommes de Kane ont dû faire dresser les cheveux sur la tête de Gene Godefrid à plus d'une reprise.

Les points furent comptés dans la deuxième séance. Le Royal ouvrit la fête lorsque Gene Boucher partit de la défense et grimpa sur l'aile droite, il laissa passer le chou derrière lui au moment où Mousseau allait l'expédier ad patres. Mullen qui suivait son capitaine agraiffa le melon et décocha un trait qui porta droit au cœur de Lèvesque. Temps, 5.00. Les Saints ripostèrent en peu de temps grâce à N. Smith. Nick, un guerrier avec plus d'un tour dans son sac poussa le chou du milieu du terrain sur l'aile droite; la rondelle ne leva pas un quart de pouce, mais le coup était juste et Gene Godefrid ne vit rien.

La bataille reprit plus vive que jamais et ce n'est que vers la fin du démarrage que le "Rube" se permit de descendre sur la bande gauche et de déclencher un de ces coups dont parlent les gros livres grecs, et notre vieil ami Lèvesque admit sa culpabilité.

Malgré tous les efforts des Saints, la partie se termina sans autre point. Fred. Murphy et Frank O'Connor arbitrèrent de façon satisfaisante.

Royal Canadien Ste-Brigide
G. Godefrid Buts Lèvesque
S. Godefrid Point McEwen
E. Boucher Couvert Mousseau
Mullen Centre Paquette
Robitaille Aile droite Brown
Tessier Aile gauche J. Smith
Subs—Royal-Canadien, McKay, Allaire; Ste-Brigide, N. Smith, L. Clyne, Pelletier.
Arbitre, F. Murphy; juge, F. O'Connor.
Sommaire:

1ère Période.

Pas de point.

Seconde Période.

1.—Royal-Canadien—Mullen 5.00
2.—Ste-Brigide—N. Smith 4.00
3.—Royal-Canadien—Mullen 2.00
Punitions—McEwen, Tessier, 2 fois.

LE GUIGNON S'ACHARNE AU MALETTE

ENCORE UNE DEFAITE OU MOIEMENT LA VICTOIRE SOUS-RIANTE.—MILICE GAGNE, 4-3.

Messieurs et dignes convives qui payez humblement vos taxes une fois l'an, apprenez par les présentes que le Malette, équipe de guerriers bien connus, a continué sa marche rapide et surprenante au cava de la ligue Interprovinciale. Car voyez-vous, sans vouloir prétendre imposer notre opinion, nous nous permettons de faire remarquer que pas plus tard qu'hier soir au salon Royal de la Cité Transpontine, les Marchands ont vu l'œuvre aux mains du club de la Milice. Le résultat final de 4-3 indique encore une fois que les honorables troubadours de la rue Murray ont le don de passer près de la choucroute sans pouvoir l'atteindre.

LE GUENILLE VOLAIT

L'affaire ne fut pas un thé dansant et nous sommes convaincus que l'arbitre Fred. Murphy aurait préféré se voir en Sibirie à être en Sibirie à être le juge de la tentative d'assassinat. Les adversaires ne se ménagèrent pas et à de fréquents intervalles, on se carraissait un peu trop rudement la couenne. Que de fois, on vit des moujiks aller se ramasser dans quel coin où l'aurait poussé violemment un adversaire trop enthousiasme. Que de fois, les orbeils faisaient connaissance avec des bâtons achetés à 55 sous chez Ketchum ou chez Hurd. Ah! messieurs, à la seule vue de coups qui se bousculaient, on se sentait heureux de n'être qu'un humble spectateur.

UNE GUIGNE.

Le Malette ne croit plus à la fortune; il est convaincu qu'une guigne épouvantable le poursuit et qu'il ne peut lui échapper. Hier soir, il eut pu se remettre dans le marathons en gagnant contre les Soldats, mais il faillit à la tâche contre une équipe reconnue comme étant la plus faible de l'organisation. Les gars ont bien travaillé; on ne peut leur adresser aucun reproche, mais il y a certainement quelque chose qui ne va pas. Après la première période, le navire Marchand sombra misérablement.

LE DEPART DE HAYDEN.

On a peut-être raison de se demander pourquoi la gérance a enlevé Salter Hayden à la deuxième strophe après qu'il eut donné une splendide démonstration au début du combat. Dès la mise en jeu, à la deuxième période, les Miliciens obtinrent un avantage que le Malette ne reprit jamais. Le jeu devint rude, mais ça n'aide pas ça! Dès que les Soldats eurent pris les devants, la troupe de la rue Murray vit son étoile pâlir et elle sembla perdre courage.

PREMIERE PERIODE.

Malette ouvrit la fusillade après sept minutes de jeu quand Hayden descendit le long du chemin et tapa un long coup de la défense; les Soldats égaillèrent en moins d'une minute à la suite d'une course de Sutton, puis Malette reprit l'avantage quand Salter renouela son exploit de tout à l'heure. En le temps de le dire, le Kaki avait rejoint ses adversaires grâce à une combinaison O'Neill-Saunders.

DEUXIEME PERIODE.

L'étoile du Malette pâlit dès le début de la période finale. O'Neill descendit sur la gauche et son coup de la défense déjoua facilement Gauthier. Vers le milieu du combat, Saunders poussa le chou dans la case à la suite d'une mêlée devant les buts des Marchands. Girard remit l'espoir au cœur de ses confrères quand il tira du centre; la pile sauta dix pieds en l'air et Girard la saisissant au retour la poussa dans le sac. Et ce fut tout.

Au début de la première période, Malette enregistra mais le juge ne donna pas signe de vie; la rondelle avait percé le filet.

Alignements:
Malette Buts Milice
Gauthier Buts Milice
Haydon Point Sutton
Fortier Couvert T. O'Neill
Raymond Centre Fleming
Fortier Ailes Saunders
Emond Ailes Hyndman

Que Joe Jeannette, un "pug" vétéran, a rossé Tom Cowler, à Jersey City, ces jours derniers.

Que Pat Moore l'Américain, le vainqueur du champion anglais Jim Wilde, a triomphé de Puryear, à Denver. Les deux "pugs" se parta-

UNE ÉTOILE PAR JOUR

EDGAR MALETTE

Club—Malette.
Position—Président.
Lieu de naissance—Ottawa.
Poids—195 livres.

SON RECORD Les Quilles

1915-16—Diamond, ligue Nationale.
1916-17—National, ligue Inter-médiaire de la Cité.
1917-18—National, ligue Inter-médiaire de la Cité.
1918-19—La Casquette, ligue Nationale.
1918-19—Le Tricolore, ligue Nationale.

Le Ballon

1916-18—Université d'Ottawa.

Le Croquet

1917—Club Rideau, ligue de la Cité.
Célibataire. (Peut être amadoué.)

LES COMPTES DE LA N. H. L.

Lalonde, Canadiens	31
O. Cleghorn, Canadiens	20
Denneny, Ottawa	15
Nighbor, Ottawa	12
Pitre, Canadiens	12
Skinner, Toronto	11
Darragh, Ottawa	8
Hall, Canadiens	7
Denneny, Toronto	7
Cameron, Ottawa	7
MacDonald, Canadiens	6
Noble, Toronto	6
O. Cleghorn, Ottawa	5
Crawford, Toronto	5
Randall, Toronto	5
Gerard, Ottawa	4
Meeking, Toronto	3
Boucher, Ottawa	3
Berlinguette, Canadiens	3
Adams, Toronto	2
Malone, Canadiens	2
Mummary, Toronto	2
Couture, Canadiens	2
Broadbent, Ottawa	1
Corbeau, Canadiens	1

NEW EDS

VAINQUEURS

Renfrew, 14.—New Edinburg a triomphé des locaux ce soir par un score de 4-3. Il fallut une période supplémentaire pour décider de la victoire. Quoique la glace ne fut pas en bon état, la partie fut très intéressante.

N'EST-CE PAS QUE C'EST AGREABLE

Sous cette ribrique, nous chroniquons les grands faits d'armes, les prises de bec, les batailles de coqs, les choses impossibles, etc.

Mon cher Jul.:

Quand vous avez fait votre choix d'une compagnie de votre vie, Et qu'après de longues hésitations, Vous vous décidez à poser

La question fatale.

Et que l'idole vous conseille

D'en parler au papa,

Et que le papa est un...

Drôle de pistolet.

Et que vous redoutez

De le rencontrer.

Que finalement vous

Le voyez.....

Et que vous lui demandez

La main de sa fille.

Et que le "vieux"....

Vous regarde d'un oeil

Sévère.....

Et qu'il vous saisit

Au collet

Et qu'en vous appliquant

La botte là où

Finist le dos.

Et qu'il vous flanque

A la porte

En vous recommandant

De ne plus reparaitre.

Dites donc, l'ami,

N'est-ce pas

Que c'est

Agreable ???...

CLEF BOUCHEE

On la débouchera facilement en y introduisant une aiguille à tricoter préalablement rougie au feu.

Bolduc; Milice; Maxon; Lowrey, Armstrong.
Arbitre—Fred Murphy; chronomètres, Facto et F. Séguin.
Sommaire:

1ère Période.
1—Malette—Hayden 7.00
2—Milice—Sutton 5.00
3—Malette—Hayden 4.00
4—Milice—Saunders 1.30

Seconde Période.
5—Milice—O'Neill 5.00
6—Milice—Saunders 10.00
7—Malette—Girard 1.30
Punitions—Auelair, Hyndman, Fortier, Fortier, Saunders, Lowrey.

"LE FOYER"

KERMESSE DE LA ST-VALENTIN

Le succès est à la hausse aux fêtes que les membres du "Foyer" ont eu l'heureuse idée d'organiser pour la Saint-Valentin. Dhonneur, plaisante, avons-nous dit l'autre jour sur le compte de ce grand saint. La remarque ne lui a certainement pas paru irrévérencieuse, puisqu'il nous a amené, hier soir, une foule d'amis généreux et enthousiastes. La joie régnait dans la salle, les bourses se délaient comme par magie, les jolies vendeuses rivalisaient à qui mieux — toutes avec un égal succès — pour "faire l'article". Et les gentils facteurs du Courrier de St-Valentin, donc! Ce qu'ils en ont tiré de cartes et de collets! Comment résister à tant de sourires, mais surtout à une aussi large somme de dévouement? Car il ne faut pas oublier que la plupart des organisateurs ont consacré leurs seuls loisirs du soir, après le travail du bureau ou du magasin, à la préparation de cette vente, et cela depuis quatre ou cinq semaines à peu près. Cela ne tient-il pas un peu de la merveille? Mais ne sait-on pas depuis des siècles que "ce que l'homme veut, Dieu le veut"? Et dans le cas présent, on veut une filiale du "Foyer" à Ottawa. C'est assez dire.

Nos directrices remercient tout spécialement les militaires qui ont répondu à leur invitation. Le public aussi leur a fait un cordial accueil, à ces braves.

Cinq cents personnes, donc, ont passé la soirée dont elles se souviendront longtemps.

Un beau programme a été donné. Grâce à la bonne volonté de l'orchestre, sous la direction de M. Grignon, le public a eu de la musique de choix au cours de la soirée.

Mlle L. Sarault, a chanté une romance enfantine de Missa; "Le petit frère" et "La Soixantaine", de Wachs.

M. Charles Monty, avocat, pianiste aussi, a joué une tarentelle au piano.

M. le professeur Eugène Leduc a suspendu pour un temps la clameur du bazar, aux accents virils de la "Marsaillaise". C'était beau.

Ces deux messieurs ont dû répéter de persistants rappels.

Nous devrions parler aussi de l'après-midi. Les enfants se sont amusés jusqu'au souper et ont fait leur part de générosité, comme leurs aînés.

Et tout cet entrain pourra se continuer jusqu'à ce soir, clôture du bazar. Le public est cordialement invité cet après-midi et ce soir; à ce propos, nous rappelons à tous qu'ils trouveront là une excellente occasion de se procurer encore de jolis objets et des mets délicieux de notre cuisine canadienne. Profitez-en, c'est une aubaine! C'est surtout une œuvre excellente à encourager.

Le "Café Japonais" sera ouvert à partir de trois heures. Pourquoi n'invitions-nous pas à y prendre le thé?

LES CONFERENCES POPULAIRES DE L'INSTITUT

Demain soir, l'Institut Canadien-Français inaugurera sa nouvelle politique des conférences populaires du dimanche. Le conférencier sera le Rév. Père Ruteher, qui tous ont eu l'avantage d'apprécier déjà, lorsqu'il donnait le sermon à la messe de onze heures et demie, à Ste-Aune.

Le Père Ruteher a choisi, comme sujet, le vers d'Henri de Bornier: "Tout homme a deux patries: la sienne et puis la France", et ceux qui connaissent le talent du conférencier peuvent s'imaginer quel parti il saura tirer d'un tel sujet.

Cette année, afin de populariser son œuvre et la faire connaître davantage, ses directeurs, sous la présidence de M. Siméon Lefèvre, ont décidé d'adopter ce nouveau plan, qui consiste à donner chaque dimanche soir une conférence littéraire, historique ou scientifique, avec un joli programme musical. L'entrée est gratuite et tous sont invités; des sièges seront réservés pour les membres de l'Institut et leurs familles.

Ces conférences auront lieu dans la salle des vues animées, au Monument National, et commenceront à huit heures et demie précises. Les enfants ne sont pas admis.

NOUVELLES COMPAGNIES

Les compagnies suivantes ont été incorporées au cours de la semaine: Shannon Fisheries, Ltd., Montréal, capital \$45,000; The Fireless Cooker Co., of Canada, Ltd., Hull, capital \$10,000; Thornton, Davidson and Co., Ltd., Montréal, capital \$100,000; R. Percy Sims, Ltd., Montréal, capital \$20,000; Joseph Papin, Ltd., Contrecoeur, Qué., ca-

pital \$75,000; Merritt and Co., Ltd., Chatham, capital \$75,000; P. J. Dwyer, Molybdenite, Ltd., Toronto, capital \$350,000; Henri Peladeau, Ltd., Montréal, capital \$99,000; Canadian Fishing and Transport Co., Ltd., Toronto, capital \$1,500,000; Canadian Kraft, Ltd., Montréal, capital \$100,000; International Buiton Co., Ltd., Montréal, capital \$100,000; Chats Falls Navigation Co., Ltd., Ottawa, capital \$50,000; War Publications, Ltd., Ottawa, capital \$50,000; Atlas Bond and Security Corporation, Ltd., Montréal, capital \$50,000.

Le capitaine Pihuck Hastings est accusé d'avoir tué le Dr Liebknecht et le lieutenant Vogel est accusé d'avoir tué Rosa Luxemburg. Les soldats Rundge et Zoettinger sont accusés de complicité et le capitaine Pabst est accusé d'avoir protégé les instigateurs.

M. Ott, directeur de l'Hôtel Eden, on l'a vu troué Liebknecht et Rosa, est accusé par les journaux d'avoir facilité les crimes et induit les employés de l'hôtel à se rendre complices de parjure en rapportant les faits sous un faux jour.

Le capitaine Pihuck Hastings est accusé d'avoir le premier fait feu sur Liebknecht, quand l'automobile dans lequel il fut conduit à la prison arriva à Tier Garten. Rundge, dit le journal, a battu Rosa Luxemburg avec sa carabine et le lieutenant Vogel est accusé de lui avoir porté le coup fatal lorsque l'automobile quitta l'hôtel Eden.

ILS ENTERRENT LA HACHE DE GUERRE

Les conscripts suivants ont été licenciés par le bureau de licenciement local; tous ceux dont l'adresse n'est pas indiquée demeurent à Ottawa:

A. T. Allen, J. Abbott, Eastview; A. Beaton, Cumberland; Cpl. C. C. Bradley, 45 Pretoria; N. Beaudreau, Alexandria; J. H. Bailey, Cornwall; W. E. Bayne, 3 Hawthorne; Spr. J. Cole, 34 Cartier; Cpl. D. Clusdold, Lake Floyd; J. Chevalier, 178 Dalhousie; Sgt. G. F. Comba, 134 Spruce; M. Dowler, Billing's Bridge; Spr. J. E. Dowd, Cpl. R. E. Dolan, Renfrew; E. R. Davies, 101 Quatrième Avenue; C. H. Fielding, Russell; C. Fortier, Pembroke; U. Genest, Hull; A. Groulx, 350 St-Patrice; J. Halthe, 21 Edward; Brickville; C. T. Jansen, 137 Pamiila; A. Langley, Brockville; W. L. Newis, 36 William, Brockville; C. J. Ostler, Finch; A. Robarge, 21 Papin, Ltd., Contrecoeur, Qué., ca-

Il n'y a pas de mystère dans cette offre. — NOUS INSTALLONS LE TOUT GRATUITEMENT. — VOUS NE COMMENCEZ A PAYER QUE LE 15 MAI, — ET ALORS VOUS NE PAYEZ QUE LE PRIX REGULIER.

Si vous désirez garder le poêle ou l'appareil, vous faites le premier paiement le 15 mai ou vous payez le montant total à cette date, selon votre plaisir.

Il n'y a aucune obligation de votre part. Nous payons toutes les dépenses d'installation du poêle ou de l'appareil et nous les reprenons si vous n'en voulez pas. Vous seul serez juge, si vous devez les garder ou non.

LA CIE "OTTAWA GAS"

Tél. Salle de Vente: Queen 5007

35 Rue Sparks

Cette Offre est Bonne jusqu'au 15 mars Seulement

Quand Vous

Vour Sentez Las

Essayez un Bon

Verre de Lait de

l'Ottawa Dairy

Cela vous remettra infailliblement. Rien n'est si sain, si vivifiant, si désaltérant. C'est un breuvage toujours pur et rafraichissant. Tous dispensaires de rafraichissements, restaurants et cafés, le vendent au verre ou dans des récipients individuels. Buvez-en souvent.

Ottawa Dairy

Commun des Villes du Canada. Patente No 11-623. Remarque la Couche de Crème.

TEL. QUEEN 1188

UN PROTET PROBABLE

Il est fort probable que le Ste-Brigide loge un protet au sujet de la partie d'hier qu'il a perdue contre le Royal Canadien. On prétend que Rubie Mullen, le bon avant des Royaux, n'est pas éligible aux séries Interprovinciales, car il aurait déjà joué avec Hamilton dans l'O. H. A. cet hiver.

UN SCANDALE À SUDBURY

Sudbury, 15. — (Dépêche de la Presse canadienne.) — Il paraît que Sudbury aura aussi son scandale de jeu. Une enquête a été ouverte en cette ville, lundi dernier, et les recherches ont conduit à la découverte d'une bande de "gamblers" de Montréal, qui opèrent à l'un des plus grands hôtels de la ville, le Nickel Range.

On dit que certains citoyens auraient perdu des sommes considérables et qui varient entre \$10,000 et \$13,000.

Le conseil de ville a ordonné cette enquête à la suite d'accusations portées contre la police, qui protégeait les filous, paraît-il.

Wart, Pembroke; A. W. Waters, North Nation Mills, P. Q.

UN COUP EN PASSANT...

La guigne qui s'acharne au Malette est à faire pleurer de tendresse.

En parlant de records, on dit que Edgar Malette détient le championnat des briseurs de vitres de la Basse-Ville. Il jouait à la croasse et au ballon dans les cours voisines.

Gene Godefrid après sa performance d'hier sera probablement engagé pour balayer la glace du Parc Royal. Gene s'étend souvent sur la surface glacée.

Rube Mullen, du Hull Royal, a joué une partie remarquable contre le Ste-Brigide.

La présence sur l'équipe occasionnera peut-être un protet.

Les Irlandais prétendent qu'ayant joué à Hamilton cet hiver, il n'est pas éligible tel.

Omer Facteau était un moineau heureux après la victoire de ses soldats.

L'arbitre Fred Murphy a fait son possible, mais un seul homme ne peut surveiller partout et plusieurs délits lui échappent.

Les Irlandais ont refusé Oscar Lépine comme juge du jeu. Et cependant, il fut entendu à une récente réunion de la ligue, qu'il y aurait un arbitre canadien-français.

Ce qui nous surprend le plus, c'est de voir le président Butler être partisan du Ste-Brigide. Un président

VRAIMENT, VOUS N'IGNOREZ PAS

Que la saison tire à sa fin dans la ligue Interprovinciale de goudet.

Que l'Association des Eleveurs de Chevaux des Basses Pyrénées a présenté un cheval pur sang au marché Foch.

Que cette bête, qui s'appelle Pur-tain, fut achetée de Henri Besthet au prix de \$5,000.

Que l'ordre en conseil interdisant les paris sur les pistes de courses sera annulé en mai prochain, s'il faut en croire une rumeur semi-officielle.

Que Jim Dunn, le proprio des Indiens de Cleveland, a échangé le receveur Josh Billings pour le receveur Leslie Nunamaker, des St-Louis Browns.

Que le Dr Louis C. Wallach, dentiste, mieux connu dans le domaine de la boxe sous le nom de Leach Cross, est aujourd'hui âgé de 34 ans.

Que la St-Valentin s'est passée sans incidents extraordinaires.

Que Joe Jeannette, un "pug" vétéran, a rossé Tom Cowler, à Jersey City, ces jours derniers.

Que Pat Moore l'Américain, le vainqueur du champion anglais Jim Wilde, a triomphé de Puryear, à Denver. Les deux "pugs" se parta-

Les Irlandais ont refusé Oscar Lépine comme juge du jeu. Et cependant, il fut entendu à une récente réunion de la ligue, qu'il y aurait un arbitre canadien-français.

Ce qui nous surprend le plus, c'est de voir le président Butler être partisan du Ste-Brigide. Un président

Les Irlandais ont refusé Oscar Lépine comme juge du jeu. Et cependant, il fut entendu à une récente réunion de la ligue, qu'il y